



CONTRAT DE SAILLIE LUIGI D'AMAURY
Patrick TARDE _ Haras de Villeréal 47210 Villeréal
06.84.77.56.02 _ contact@haras-villereal.fr

Je soussigné,

Le propriétaire de la jument :

M. Mme. Mlle.

Adresse :

Tel : (joignable en cas d'urgence 24h/24).....

Adresse mail :

Ou **Son représentant dûment mandaté par le propriétaire lui-même :**

M. Mme. Mlle.

Adresse :

Tel : (joignable en cas d'urgence 24h/24).....

Adresse mail :

CONDITIONS D'UTILISATION :

L'acheteur achète au vendeur une carte de saillie de l'étalon LUIGI D'AMAURY (SF) en insémination avec de la semence congelée pour la saison de monte 2022, pour la jument suivante :

Nom de la jument:

Numéro SIRE:

Au tarif suivant : **300€ TTC à la réservation, réglée en ce jour**
550€ TTC au poulain vivant à 48H

Centre de mise en place agréé:

Nom du responsable :

Adresse :

Téléphone : Mail :

Le prix de la saillie comprend le prix de **3 doses** (soit **16 paillettes**), ainsi que leurs frais d'expéditions. En revanche, il ne comprend pas les frais d'insémination, les frais de pension, de suivi gynécologique, d'analyses éventuelles...

Le vendeur décline toute responsabilité en cas de problème concernant l'envoi de semence par une entreprise de transport.

Les paillettes non utilisées resteront la propriété du vendeur.

La carte de saillie sera transférée au centre d'insémination, cité ci-dessus, après réception du contrat de saillie et du règlement de la réservation. Les documents de déclaration de naissance seront envoyés au propriétaire après réception et encaissement du solde.

Fait à le

Signature des deux parties précédées de la mention « lu et approuvé »

L'acheteur

Le Haras de Villeréal